

# Résidence autonomie Eugène Robin



La résidence autonomie Eugène Robin est un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées autonomes (EHPA). Il s'agit d'un groupe de logements autonomes sécurisés assortis de services collectifs (restauration, animations...) dont l'usage est facultatif.

## ▼ Contenu

Il offre à la personne âgée un substitut à son domicile d'origine. Il comprend 35 logements dont 19 dans un bâtiment collectif sur 2 niveaux avec ascenseur et 16 en rez-de-chaussée avec terrasse et jardin.

Chacun reconstitue son cadre de vie et son « chez soi » en apportant son mobilier et ses effets personnels.

## Conditions d'admission

La Résidence accueille des personnes seules ou en couples, âgées de 65 ans et plus avec un niveau d'autonomie correspondant à un GIR 5 ou 6 (Décret n°2007-793 du 9 mai 2007). Les personnes atteintes d'une maladie contagieuse ou mentale ainsi que celles dont l'état nécessite l'aide d'un tiers, ne peuvent être admises.

La priorité est donnée aux personnes domiciliées elles mêmes ou leur famille à Beauchamp. Dans la limite des places disponibles, l'EHPA reçoit d'autres personnes âgées sans autre discrimination que le respect des capacités de prise en charge de l'établissement.

## Participation financière et de facturation

Le résidant, règle à son admission une caution et mensuellement le montant de la redevance de son logement ainsi que le montant des repas. Le règlement des prestations se fait par prélèvement automatique.

Les tarifs sont précisés dans le contrat de séjour.

## Délivrance des prestations hors établissement

Le résidant a le libre choix de son médecin, de son infirmière, ou de son kinésithérapeute... Les honoraires des praticiens sont à la charge des résidents ainsi que les produits pharmaceutiques.

Le résidant peut également avoir recours à une pédicure ou coiffeuse à domicile.

### Adresse

60, avenue Anatole France  
95250

Beauchamp  
01 34 18 17 06  
[frpa@ville-beauchamp.fr](mailto:frpa@ville-beauchamp.fr)

► Infos pratiques